

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octobre 2020



Versailles Grand Parc et l'éco-organisme Ecologic lancent une expérimentation de la collecte des petits appareils électriques en borne d'apport volontaire.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc prolonge le test pendant 6 mois supplémentaires à partir d'octobre, de la mise en place de la collecte très spécifique des petits déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Ainsi les habitants de Bailly, Bougival, Buc, Le Chesnay-Rocquencourt, Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi et Versailles pourront déposer dans les bornes installées à cet effet, grille-pains, bouilloires et autres, téléphones ou robots, ...

Implanter des bornes dédiées pour faciliter le tri et limiter les déplacements en déchèterie.

Implantées à proximité des habitations ou des principaux axes de circulation, ces bornes ont pour objectif d'augmenter la quantité du tri des DEEE. Rappelons que ces déchets ne doivent ni être mélangés aux ordures ménagères, ni déposés avec les encombrants.

Réduire l'impact sur l'environnement

Les appareils électriques et électroniques regorgent de matières premières qu'il convient de recycler afin de préserver les ressources naturelles offertes par la planète. Plus nous recyclons et moins nous prélevons de ressources à la terre !

De plus, les DEEE contiennent des substances qui s'avèrent nocives si celles-ci ne sont pas traitées dans les filières adéquates. Ces déchets sont d'ailleurs considérés pour la plupart comme dangereux.

En collaboration avec Ecologic, l'éco-organisme agréé par l'état pour la collecte et le recyclage des DEEE, l'Agglo offre ainsi une solution conforme aux plus hautes exigences en matière de traitement des déchets. Leur gestion est financée par l'éco contribution que chacun paie lors de l'achat d'un équipement électrique ou électronique.

Pourquoi une prolongation de l'expérimentation ?

La crise sanitaire a potentiellement perturbé les données, notamment sur la vitesse de remplissage et les performances de collecte. Tous ces éléments seront déterminants pour décider du maintien ou non du dispositif et de son déploiement sur l'ensemble du territoire. Et ainsi répondre aux objectifs l'Europe. En 2019, 65 % du poids moyen des appareils électriques mis sur le marché ces trois dernières années devraient être collectés contre 50% en 2018.

Directrice de la communication carole.beauchet@agglovgp.fr - 01.39.66.30.05